

-- La **naturalité**, dans son sens environnemental, renvoie au caractère sauvage d'un paysage ou d'un milieu naturel. Il s'agit d'une traduction, reconnue depuis les années 1960, du mot anglais *wilderness*. La définition de la naturalité peut être tirée du *Wilderness Act* qui introduit la notion dans les termes suivants : "est qualifié de *wilderness* un milieu naturel tel que « la terre et sa communauté de vie ne sont point entravés par l'homme, où l'homme lui-même n'est qu'un visiteur de passage". --

Stage « définition et élaboration du Programme Régional Coeurs de Naturalité »

Durée et type de contrat : Stage

Niveau d'études : BAC+3 minimum

Thématique : Environnement

Région : Basse-Normandie

Ville : Hérouville-Saint-Clair

Type d'offre : Stage indemnisé

Date de début de contrat : aux alentours du 01/03/2014

Date limite de réponse : 08/12/2013

Date de publication : 25/11/13

Durée de la mission (mois) : 6

Description de la structure

Le Conservatoire d'espaces naturels de Basse-Normandie gère actuellement plus de 100 sites sur 1 000 hectares sur le territoire régional, dans le but de conserver et préserver le patrimoine naturel régional. Il intervient sur 4 grands types de milieux :

- les pelouses calcicoles ;
- les prairies humides et marais ;
- les anciennes carrières ;
- les sites à chauves-souris (souterrains et épigés).

En 20 ans d'expériences, le Conservatoire a essentiellement basé ses actions en faveur des espèces et habitats pour lesquels des interventions de gestion étaient indispensables pour leur conservation.

Cependant, conscient de l'impérativité d'agir en faveur des espèces et des habitats dont la préservation est étroitement liée à la **non exploitation** des milieux par l'homme, le Conservatoire souhaite mettre en œuvre un programme régional en faveur des espaces dits cœurs de naturalité (sites en faveur de la nature sauvage).

Description du stage

Au sein d'une équipe de 15 personnes et sous l'autorité de la chargée de mission chiroptères, le stagiaire a pour finalité de définir et d'élaborer les outils de mise en œuvre d'un programme régional en faveur de la naturalité.

Le but de ce programme est de créer un réseau de sites à forte naturalité au sein duquel les espèces comme les petits carnivores, la loutre, les chiroptères (...) trouveront un espace écologiquement fonctionnel pour le maintien de leur population.

Bien que la porte d'entrée initiale soit "petits mammifères", le Conservatoire souhaite développé ce projet en partenariat avec l'ensemble de ces partenaires techniques et experts scientifiques régionaux pour y inclure l'ensemble des espèces animales et végétales patrimoniales des milieux non gérés.

Pour une opérationnalité du programme au cours de l'année 2015, un travail préliminaire est indispensable à réaliser en 2014 consistant en :

- la définition de la naturalité (recherche bibliographique) ;
- la définition des enjeux régionaux (consultation des experts régionaux) ;
- l'identification des secteurs prioritaires d'intervention (cartographie et priorisation) ;
- l'élaboration des outils de détermination / de suivis ;
- la définition des outils de communication adaptée.

Ainsi, le stagiaire réalisera les missions suivantes :

- Élaboration :
 - définition naturalité/enjeux régionaux (recherche bibliographique, consultation des experts régionaux...)
 - définition des espaces prioritaires d'intervention (surface, espèces, habitats) et cartographie des zones prioritaires ;
- Mise en œuvre :
 - définition des outils de maîtrise foncière adaptés ;
 - définition et création des outils de détermination / de suivi ;
 - définition des mesures de gestion potentiellement réalisables (sécurisation, espèces invasives) et leurs modalités ;
 - identification des partenaires mobilisables ;
 - définition des partenaires institutionnels et des outils financiers mobilisables (enveloppes mobilisables, calendrier des commissions...)
 - définition des outils de communication adaptés.

Profil du candidat/e

Master II ou études d'ingénieur

Personnes fortement sensibilisées à la biodiversité et à sa conservation

Faire preuve d'autonomie et aptitude à travailler en équipe

Forte motivation et capacité d'adaptation certaine.

Capacités relationnelles avérées

Indemnisation et conditions de travail

Indemnisation légale : équivalent à 30 % du Smic

Véhicule personnel obligatoire,

Prévoir un ordinateur portable,

Logement non fourni

Contact

Veillez adresser votre candidature par courrier au siège du Conservatoire :

CEN-BN

Laëtitia Faine

320 Quartier le Val – Bâtiment B

14200 Hérouville-Saint-Clair